



À compter du 15 février 2011

## Démolition extérieure du Pavillon de l'enseignement

Le CHUQ procédera à compter du **mardi 15 février 2011** aux travaux de démolition extérieure du Pavillon de l'enseignement de L'Hôtel-Dieu de Québec, situé au coin de la côte du Palais et de la rue Charlevoix. La fin de la démolition est prévue pour le **28 février**. L'ensemble des travaux sur ce site incluant le ragréage des murs des bâtiments adjacents et les aménagements extérieurs devrait être complété pour le **7 mai**.

Par ailleurs, un forage sera effectué sur le trottoir en avant de l'édifice Budget/Avis, 29, côte du Palais, à compter du **mardi 15 février**. Il devait être complété au plus tard le **vendredi 18 février**.

### Impacts et mesures d'atténuation

**Accès à l'hôpital, aux commerces et aux résidences** : l'hôpital, les commerces et les résidences seront accessibles en tout temps.

**Circulation automobile** : la circulation sera maintenue en tout temps sur la côte du Palais ainsi que sur les rues Charlevoix et de l'Hôtel-Dieu. Des restrictions de stationnement pourraient s'appliquer sur les rues Charlevoix et de l'Hôtel-Dieu ainsi que sur la côte du Palais. **Les travaux pourraient occasionner des fermetures intermittentes de quelques minutes sur la rue Charlevoix.**

#### **Important**

Le **mardi 15 février** et le **mercredi 16 février** de **9 h à 15 h**, la voie de circulation en direction nord de la côte du Palais (côté est) sera fermée. La circulation se fera en alternance et sera assurée par des signaleurs. Cette opération est nécessaire pour :

- le déchargement de la pelle mécanique;
- la démolition partielle du bâtiment sur cinq mètres pour ouvrir une brèche permettant les manœuvres et le stationnement de la pelle mécanique;
- l'évacuation des débris de démolition.

Les travaux seront remis au lendemain en cas de tempête de neige.

**Circulation piétonnière** : le trottoir est de la côte du Palais sera fermé entre la rue Saint-Jean et la rue Charlevoix. Le trottoir sud de la rue Charlevoix sera fermé entre la rue de l'Hôtel-Dieu et la côte du Palais.

**Services d'urgence** : le passage des véhicules d'urgence pourra s'effectuer en tout temps.

**Sécurité du chantier** : le périmètre du chantier sera clôturé.

**Trafic lourd** : des camions procéderont à l'évacuation des débris pendant la démolition du bâtiment. De 5 à 10 mouvements de camions pourront être observés pendant la période de démolition.

**Machinerie** : la démolition extérieure sera effectuée au moyen d'une pelle mécanique.

**Bruit** : les travaux se dérouleront en semaine entre 7 h et 16 h. Le bruit sera principalement généré par les moteurs de la pelle mécanique et des camions.

**Poussière** : dans la mesure du possible en hiver, le site sera arrosé pendant la démolition du bâtiment.

Ces travaux ont été planifiés de façon à en minimiser les impacts et les inconvénients pour les clientèles et le personnel de L'Hôtel-Dieu de Québec ainsi que pour les résidents, les commerçants et les usagers des voies publiques du secteur de l'hôpital. Ils sont exécutés pour que le futur bâtiment puisse être accrédité LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) argent. Cela implique le respect de normes strictes quant au contrôle des impacts environnementaux de la démolition ainsi qu'au tri et au recyclage des débris de démolition.

**La Direction du projet d'agrandissement et de rénovation de L'Hôtel-Dieu de Québec vous remercie de votre collaboration.**